



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 6 juillet 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 28 juin 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec, Cindy Le Hen, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Françoise Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Danièle Kha
Gildas Le Bozec a donné pouvoir à Pascale Douineau
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Manuel Pottier
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h40

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

Envoyé en préfecture le 13/07/2016

Reçu en préfecture le 13/07/2016

Affiché le

© 1029-21290-32-201460706-02

22. CONVENTION TRIPARTITE ENTRE L'ASSOCIATION « LABEL IMAGE », QUIMPERLE COMMUNAUTE ET LA VILLE DE QUIMPERLE POUR LE FESTIVAL « LES PASSEURS DE LUMIERES » - 8EME EDITION, DU 25 AU 27 NOVEMBRE 2016

Exposé :

Depuis plusieurs années, la Ville de Quimperlé est partenaire du festival « Les Passeurs de Lumière », organisé par l'association Label Image et financé par Quimperlé Communauté.

Ce festival se déroulera du 25 au 27 novembre 2016. Cette édition explorera la thématique « Paroles et images d'exil ».

Principalement concentré sur le bourg de la commune de Bannalec pour une meilleure lisibilité, le festival proposera à la population un parcours identifié alternant projections vidéos, expositions, animations et rencontres organisées dans différents lieux de la commune.

Les deux salles de cinéma du territoire sont partenaires de la manifestation en projetant, en concertation avec l'association, des films liés à la thématique ou particulièrement innovants, sous forme de séances publiques et scolaires.

Un billet unique mis en place par l'association, « le Pass Passeurs de lumière », donnera accès à tous les sites du festival, y compris les salles de cinéma.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat ci-jointe, entre la Ville de Quimperlé, Quimperlé Communauté et l'association Label Image.

Avis favorable de la commission culture et patrimoine du 15 juin 2016

P.J. : projet de convention

Décision : après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.